

R.E.N.V.A

RÉGIE DES ÉQUIPEMENTS NAUTIQUES de VANNES AGGLO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION du 17 mars 2022

Présidente de séance : Mme Anne GALLO

Membres autorisés au vote : Mme Lucile BOICHOT (Mairie d'Arradon), Mr Patrick ÉVENO (Maire de Baden), Mr Régis FACCHINETTI (Mairie de Séne), Mme Noëlle CHENOT (Maire de Surzur), Mme Anne GALLO (Maire de St-Avé - Présidente RENVA), Mr GILLET (Mairie de Vannes), Mme Dominique VANARD (Mairie de Sarzeau), Mr Pascal DA-RUI (Président du CN Baden), Mr Rémi VIDOR*(Président de La Mouette Sinagote – Vice-Président RENVA), Mr Philippe LOBERT (Président CN Arradon)

Soit : 10 Membres

**Double voix (cf statuts)*

Membres invités : Mme Karine LE BRETON (DGA GMVA), Mr Vincent FRAVAL (Directeur RENVA), Mr Alain BRUDER (Président du GAZELEC Voile), Mr Christophe HENRIET (représentant élu du CSE)

Membres présents autorisés au vote : Mme Lucile BOICHOT (Mairie d'Arradon), Mr Patrick ÉVENO (Maire de Baden), Mme Noëlle CHENOT (Maire de Surzur), Mme Anne GALLO (Maire de St-Avé - Présidente RENVA), Mr GILLET (Mairie de Vannes), Mr Pascal DA-RUI (Président du CN Baden), Mr Rémi VIDOR*(Président de La Mouette Sinagote – Vice-Président RENVA), Mr Philippe LOBERT (Président CN Arradon)

Soit : 8 Membres

**Double voix (cf statuts)*

Total des voix : 10

Membres avec pouvoirs : Mme Lucile BOICHOT (Mairie d'Arradon),

Membres excusés : Mme Dominique VANARD (Mairie de Sarzeau), Mr Régis FACCHINETTI (Mairie de Séne-donne pouvoir à L. BOICHOT), Mr Christophe HENRIET (représentant élu du CSE)

Membres invités : Mme Karine LE BRETON (DGA GMVA), Mr Vincent FRAVAL (Directeur RENVA), Mr Alain BRUDER (Président du GAZELEC Voile),

R.E.N.V.A

RÉGIE DES ÉQUIPEMENTS NAUTIQUES de VANNES AGGLO

Objet : RENVA délibération 4 : Budget supplémentaire 2022

Madame la Présidente de séance expose :

Mesdames, Messieurs,

Suite à la délibération précédente portant l'affectation du résultat 2021, un budget supplémentaire de l'exercice 2022 est proposé au Conseil d'Administration.

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE le 17/03/2022

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES			RECETTES		
chap,20	immo incorporelles		001	solde d'execution de la section d'invest	17 750,16
205	concessions et droits similaires	4 000,00	021	virement de la section de fonctionnement	30 000,00
chap.21	immo corporelles		1068	autres réserves	40 104,45
2188	autres immo corporelles	83 854,61			
	totaux	87 854,61		totaux	87 854,61

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES			RECETTES		
<i>chap+articles</i>			<i>chap+articles</i>		
023	virement à l'investissement	30 000,00	002	Report à nouveau (excédent report)	50 000,00
<i>chap.11</i>	<i>charges générales</i>	10 000,00			
6066	carburants	5 000,00			
61558	entretien autres biens	5 000,00			
<i>chap 67</i>	<i>charges exceptionnelles</i>	5 000,00			
6718	autres charges exceptionnelles	5 000,00			
<i>Chap. 69</i>	<i>impôts sur les bénéfices</i>	5 000,00			
695	impôt société	5 000,00			
	totaux	50 000,00		totaux	50 000,00

R.E.N.V.A
RÉGIE DES ÉQUIPEMENTS NAUTIQUES de VANNES AGGLO

après inscriptions des crédits complémentaires les budgets de la RENVA s'équilibrent à
budget investissement : 253 600 + 87 854.64 = 341 454.61 €
budget fonctionnement : 1 150 533 +50 000= 1 200 533 €

si vous êtes d'accord, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- approuver le budget supplémentaire précité,
- autoriser le directeur à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de cette présente délibération

Le quorum constaté, le Conseil d'administration délibère et :

- Approuve le budget supplémentaire
- donne tout pouvoir au directeur pour l'exécution de cette délibération.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Anne GALLO

La présidente de la R.E.N.V.A

Envoyé en préfecture le 24/03/2022

Reçu en préfecture le 24/03/2022

Affiché le

ID : 056-200067932-20220317-220317_DEL04-DE